

ARRETE n° 23-519

Constitution des listes des représentants du personnel
de l'UTT au sein du Conseil Médical

Le Directeur de l'Université de Technologie de Troyes,

Vu le Décret n°86-442 du 14 mars 1986 relatif à la désignation des médecins agréés, à l'organisation des conseils médicaux, aux conditions d'aptitude physique pour l'admission aux emplois publics et au régime de congés de maladie des fonctionnaires ;

Vu le Décret n°84-431 du 6 juin 1984 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences ;

Vu les élections du 29 septembre 2023 lors de la séance du Comité Social d'Administration de l'UTT ;

ARRETE

Article unique :

La liste des représentants du personnel ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé et des bibliothèques de l'UTT au sein du conseil médical est la suivante :

Lydie ERASSOFF
Daniel GAVRYSIAK
Florence HARDY
Séverine HOUDART
Bruno RANDRIANTSOA
Ludovic STIOT

La liste des représentants du personnel enseignants-chercheurs de l'UTT au sein du conseil médical est la suivante :

Dominique BARCHIESI
Brice PORTELENELLE

Fait à Troyes, le 05 octobre 2023.



Pr Christophe COLLET
Directeur de l'UTT

Original : Service des Affaires Juridiques
Copies : DRH
Intéressés

Diffusion générale : www.utt.fr